



# LES ANNALES DU MONT S<sup>t</sup>-MICHEL



**BULLETIN DU PELERINAGE  
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**



## La MAISON VERTE

Depuis quelques mois, la « Maison Verte » est en restauration, c'est la maison couverte de lierre à droite de la photographie de la page de couverture.

Son environnement a bien changé : le Musée Maquaire construit au début du siècle a heureusement disparu. Entre le musée et le pignon de l'Hôtel Poulard, on reconnaît l'escalier des «Monteux» qui va de la tour du Roy à la Plate-forme de la Pilette. Il est aujourd'hui caché par l'annexe de l'hôtel Poulard. Des bâtiments récents occupent les abords gauches de l'escalier qui descend à la poste : ce sont les annexes de l'hôtel de la Confiance et de la Sirène. En bas à droite, on reconnaît les anciennes dépendances de la Confiance. Le vieux bâtiment de briques a donné place à un bâtiment d'aspect ancien qui s'harmonise avec l'ancien presbytère des moines, devenu le C.N.I.R. : Centre Normand d'Information et de Rencontre.

Qui penserait que le Mont puisse évoluer autant en un siècle ? Il faut reconnaître que c'est à son avantage.

## PENSEZ

*à renouveler  
votre abonnement*

**Abonnement ordinaire : 40,00 F.**

**Abonnement de soutien : 50,00 F.**

**Etranger : 50,00 F.**

« Bien indiquer sur chèques et mandats les raisons du versement et s'il s'agit d'un abonnement ou d'un réabonnement ».

B.P. 1 50116 — Le Mont-Saint-Michel  
C.C.P. Rennes 442 C



# Les Annales du Mont Saint-Michel

## LETTRE PASCALE DE SAINT-ATHANASE

### La Pâque approche

Il est beau, mes frères, de passer d'une fête à une autre, d'une prière à une autre, d'une solennité à une autre. Voici en effet ce temps qui nous apporte un nouveau commencement et la connaissance de la bienheureuse Pâque, où le Seigneur fut immolé. Certes, nous mangeons l'aliment de vie et nous réjouissons notre âme en buvant à ce sang précieux, comme à une source ; et pourtant nous avons toujours soif, nous sommes toujours brûlants. Lui-même s'offre à ceux qui sont altérés ; dans sa bonté il admet à la fête ceux dont les entrailles sont desséchées ; comme disait notre Sauveur : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive !

On n'éteint pas sa soif seulement quand on s'approche ; mais chaque fois qu'on demande, on obtient facilement d'approcher le Sauveur. La grâce de cette fête n'est pas limitée à une époque et son splendide rayon ne souffre pas du déclin ; il est toujours prêt à éclairer l'esprit de ceux qui le veulent. Sa puissance brille continuellement en ceux dont l'âme est éclairée et qui s'appliquent aux livres saints jour et nuit. Ainsi l'homme qui est appelé heureux dans le psaume : Heureux l'homme qui n'est pas allé à la réunion des impies, qui ne s'est pas arrêté sur le chemin des pécheurs, qui ne

s'est pas assis dans l'assemblée des corrompus, mais qui s'attache à la loi du Seigneur, qui médite cette loi jour et nuit.

Ce grand Dieu, mes bien-aimés, qui au début institua cette fête, nous accorde de la célébrer chaque année. Lui-même, qui a livré son Fils à la mort pour notre salut, nous accorde pour le même



motif cette sainte fête qui a sa place fixée dans le déroulement de l'année. Cette fête nous dirige au milieu des épreuves qui nous assaillent en ce monde : et maintenant Dieu nous procure la joie du Salut qui émane de cette fête. En effet, il nous réunit en une seule assemblée, dans un rendez-vous spirituel qui se réalise partout ; il nous permet de prier en commun, d'offrir ensemble nos actions de grâces, comme il faut le faire un jour de fête. C'est le miracle de sa bonté : lui-même rassemble pour cette fête ceux qui sont au loin ; et ceux qui peuvent être distants corporellement, il les rapproche dans l'unité de la foi.

ST-ATHANASE IV<sup>e</sup> s.

Quand tu ouvres à chacun  
la fontaine de grâce  
où l'homme est purifié.  
l'étranger viendra-t-il seul  
reconnaître l'amour  
et te donner sa foi ?

Nous venons, Seigneur Jésus,  
te rendre gloire

Tu as partagé nos douleurs  
et pris sur toi le mal du monde.  
Tu as versé ton sang pour la foule des hommes ;  
tu nous as libérés.  
Tu as ouvert à tout croyant  
les portes du Royaume.



## AUDIENCE GÉNÉRALE DU 13 AOUT 1986

### LA CHUTE DES MAUVAIS ANGES

1. *En poursuivant le thème des catéchèses précédentes consacrées à l'article de foi qui concerne les anges, créatures de Dieu, nous sommes entraînés aujourd'hui à explorer le mystère de la liberté que certains d'entre eux ont retourné contre Dieu et son plan de salut pour les hommes.*

*Selon le témoignage de l'évangéliste Luc, au moment où les disciples revenaient près du Maître, remplis de joie pour les fruits cueillis au cours de leur initiation missionnaire, Jésus prononça une phrase qui nous donne à réfléchir : « Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair » (Lc 10, 18). Par ces mots, le Seigneur affirme que l'annonce du Royaume de Dieu est toujours une victoire sur le démon, mais, en même temps, il révèle aussi que l'édification du Royaume est sans cesse exposée aux embûches de l'esprit du mal. S'en intéresser, comme nous voulons le faire dans la catéchèse de ce jour, signifie se préparer à la condition de lutte qui est le propre de la vie de l'Eglise en ces derniers temps de l'histoire du salut (comme l'affirme le Livre de l'Apocalypse, cf, 12,7). D'autre part cela permet d'éclairer la foi loyale de l'Eglise en face de qui la bouleverse en exagérant l'importance du démon, ou de qui le nie ou en minimise la puissance maléfique.*

*Les précédentes catéchèses sur les anges nous ont préparés à comprendre la vérité révélée par l'Écriture Sainte et que la tradition de l'Eglise a transmise sur Satan, c'est-à-dire sur l'ange déchu, l'esprit malin, appelé aussi diable ou démon.*

2. Cette « chute », qui présente le caractère du refus de Dieu avec l'état conséquent de « damnation », consiste dans le choix libre de ces esprits créés, qui ont radicalement et irrévocablement refusé Dieu et son règne, usurpant ses droits souverains et tentant de subvertir l'économie du salut et l'organisation même de la création toute entière. Nous trouvons un reflet de cette attitude dans les paroles du tentateur à nos premiers parents : « vous deviendrez comme Dieu » ou « comme des dieux » (cf. Gn 3,5). Ainsi l'esprit malin tente de transplanter en l'homme, l'attitude de rivalité, d'insubordination et d'opposition à Dieu, qui est presque devenu le but de toute son existence.

3. Dans l'Ancien Testament, le récit de la chute de l'homme, rapportée dans le Livre de la Genèse, présente une référence à l'attitude d'antagonisme que Satan veut communiquer à l'homme pour



le conduire à la transgression (Gn 3,5). De même dans le livre de Job (cf. Jb 1, 11 ; 2, 5-7) nous lisons que Satan cherche à faire naître la révolte dans l'homme qui souffre. Dans le livre de la Sagesse (cf. Sg 2, 24) Satan est présenté comme l'artisan de la mort, qui est entrée dans l'histoire de l'homme en même temps que le péché.

4. L'Eglise, au IV<sup>e</sup> Concile du Latran (1215), enseigne que le diable (ou Satan) et les autres démons « ont été créés bons par Dieu mais qu'ils sont devenus mauvais par leur propre volonté ». Nous lisons en effet en Saint Jude : « ...les anges qui n'ont pas conservé leur primauté, mais qui ont quitté leur propre demeure, c'est pour le jugement du grand jour qu'il les a gardés dans des liens éternels, au fond des ténèbres » (Jd 6). De même dans la seconde lettre de Saint Pierre il est question d'« anges qui avaient péché » et que Dieu « n'épargna pas, mais... précipita aux abîmes de ténèbres, où ils sont réservés pour le jugement » (2 Pt 2,4). Il est clair que si Dieu « ne pardonne pas » le péché des anges, il le fait parce qu'ils demeurent dans leur péché, parce qu'ils sont éternellement « dans les chaînes » de ce choix qu'ils ont fait au commencement repoussant Dieu, rejetant la vérité du bien suprême et définitif qu'est Dieu lui-même. Saint Jean écrit dans ce sens que « le diable est pécheur dès l'origine... » (1 Jn 3,8). Et « dès l'origine » il fut homicide et « il n'était pas établi dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui » (Jn 8,44).

5. Ces textes nous facilitent la compréhension de la nature et de la dimension du péché de Satan, qui consiste dans le refus de la vérité sur Dieu, connu à la lumière de l'intelligence et de la révélation comme Bien infini, Amour et Sainteté qui sont une réalité. Ce péché a été d'autant plus grand que supérieure est la perfection spirituelle et la perspicacité cognitive de l'intelligence angélique, que supérieure est sa liberté et sa proximité de Dieu. Repoussant la vérité connue sur Dieu par un acte de sa propre volonté libre, Satan devient « menteur » cosmique et « père du mensonge » (Jn 8,44). Pour cela il vit dans la radicale et irréversible négation de Dieu et cherche d'imposer à la création, aux autres êtres créés à l'image de Dieu, et en particulier aux hommes, son tragique « mensonge sur le bien » qui est Dieu. Nous trouvons dans le Livre de la Genèse une description précise de ce mensonge et de cette falsification de la vérité sur Dieu, que Satan (sous forme de serpent) essaya de transmettre aux premiers représentants du genre humain : Dieu serait jaloux de ses prérogatives et à cause de cela imposerait des limites à l'homme (cf. Gn 3,5). Satan invite l'homme à se libérer de l'imposition de ce joug, devenant « comme Dieu ».

6. Dans cette condition de mensonge existantiel Satan devient

— selon St-Jean — aussi « homicide », c'est-à-dire destructeur de la vie surnaturelle que dès l'origine Dieu avait greffée en lui et dans les créatures, faites à « l'image de Dieu » : les autres purs esprits et les hommes : Satan « veut détruire la vie selon la vérité, la vie dans la plénitude du bien, la surnaturelle vie de grâce et d'amour. L'auteur du Livre de la Sagesse écrit : « ... c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde, ils en font l'expérience ceux qui lui appartiennent » (Sg 2,24). Et dans l'Evangile Jésus nous avertit : « ... craignez plutôt celui qui peut perdre dans la géhenne à la fois l'âme et le corps » (Mt 10,28).

7. En conséquence du péché des premiers parents, cet ange déchu a conquis dans une certaine mesure la domination sur l'homme. C'est la doctrine constamment confessée et annoncée par l'Eglise, et que le Concile de Trente a confirmée dans le traité sur le péché originel (cf. DS 1511) : elle trouve son expression dramatique dans la liturgie du baptême, lorsqu'il est requis du catéchumène de renoncer au démon et à ses séductions.

De cette influence sur l'homme et sur les dispositions de son esprit (et sur son corps), nous trouvons diverses indications dans l'Ecriture Sainte, où Satan est appelé « le prince de ce monde » (cf. Jn 12,31 ; 14,30 ; 16,11), et même « le dieu de ce monde » (2 Cor 4,4). Nous trouvons beaucoup d'autres noms qui décrivent ses néfastes rapports avec l'homme : « Beelzebul » ou « Belial », « esprit immonde », « tentateur », « malin » et enfin « antichrist » (1 Jn 4,2). Il est comparé à un « lion » (1 Pt 5,8), à un « dragon » (dans l'apocalypse) et à un « serpent » (Gn 3). Très souvent pour le désigner on emploie le nom « diable » du grec « diabolos » (d'où « diabolos »), qui veut dire : provoquer la destruction, diviser, calomnier, tromper. Et en vérité tout ceci advient dès l'origine par l'action de l'esprit malin qui, dans la Sainte Ecriture, est présenté comme une personne tout en disant qu'il n'est pas seul : « nous sommes légion » crient les démons à Jésus dans la région des Geraséniens (Mc 5, 9) ; « le diable et ses anges », dit Jésus dans la description du futur jugement (cf. Mt 25, 41).

Selon la Sainte Ecriture, et spécialement le Nouveau Testament, la domination et l'influence de Satan et des autres esprits malins, embrasse tout le monde. Pensons à la parabole du Christ sur le champ (qu'est le monde), sur la bonne semence et sur la mauvaise que le démon sème parmi le grain, tâchant d'arracher des cœurs ce bien qui y a été « semé » (cf. Mt 13, 38-39). Pensons aux nombreuses exhortations à la vigilance (cf. Mt 26, 41 ; 1 Pt 5,8), à la prière et au jeûne (cf. Mt 17,21). Pensons à cette forte affirmation du Seigneur : « Cette espèce de démons ne peut être chassée que par la prière » (Mc 9,29). L'action de Satan consiste tout d'abord à



tenter les hommes au mal, agissant sur leur imagination et sur leurs facultés supérieures pour les détourner de la loi de Dieu. Satan a mis à l'épreuve même Jésus (cf. Lc 4,3-13), dans la tentative extrême de contraster les exigences de l'économie du salut comme Dieu l'a préétablie.

Il n'est pas exclu qu'en certains cas l'esprit malin parvienne même à exercer son influence non seulement sur les choses matérielles, mais aussi sur le corps de l'homme à ce sujet on parle de « possessions diaboliques » (cf. Mc 5, 2-9). Il n'est pas toujours facile de discerner ce qui dans ces cas, est de nature préternaturelle. L'Eglise ne se prête pas ni condescend facilement à la tendance d'attribuer de nombreux faits à des interventions directement diaboliques ; mais en ligne de principe on ne peut nier que dans sa volonté de nuire et de porter au mal, Satan ne puisse parvenir à cette extrême manifestation de sa supériorité.

9. Nous devons enfin ajouter que les impressionnantes paroles de l'apôtre Jean : « Le monde entier gît au pouvoir du mauvais » (1 Jn 5,19), font aussi allusion à la présence de Satan dans l'histoire de l'humanité, une présence qui s'accroît à mesure que l'homme et la société s'éloignent de Dieu. L'influence de l'esprit malin peut « se cacher » d'une manière plus profonde et efficace : se faire ignorer correspond à son « intérêt ». L'habileté de Satan dans le monde est celle de porter les hommes à nier son existence au nom du rationalisme et de tout autre système de pensée qui cherche toutes les échappatoires dans le but d'en nier l'action. Cela ne signifie pas cependant l'élimination de la volonté libre et de la responsabilité de l'homme et non plus la frustration de l'action salvifique du Christ. Il s'agit plutôt d'un conflit entre les forces obscures du mal et celles de la rédemption. Elles sont éloquentes à ce propos, les paroles que Jésus adressa à Pierre au début de la passion : « ... Simon, voici que Satan vous a réclamé pour vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas » (Lc 22,31).

Par cela nous comprenons comment Jésus dans la prière qu'il nous a enseignée, le « Notre Père », qui est la prière du Royaume de Dieu, termine presque brusquement, à la différence de tant d'autres prières de son temps, se rapportant à notre condition d'êtres exposés aux embûches du Mal-Malin. Le chrétien, en appelant au Père avec l'esprit de Jésus et en invoquant son Règne, s'écrie avec la force de la foi : fais que nous ne succombions pas à la tentation, délivre-nous du Mal, du Malin. Fais ô Seigneur, que nous ne tombions pas dans l'infidélité à laquelle nous séduit celui qui a été infidèle dès le commencement.

Jean Paul II  
Audience du 13 août 1986

## HENRI II, ROBERT DE TORIGNI et HAMON de LANDECOT (moine de Savigny)

On a dit et redit que Robert de Torigni avait joui de toute l'estime de Henri II Plantagenêt, envers lequel il se serait d'ailleurs conduit de façon quelque peu servile, en véritable courtisan. On a fait parfois de l'abbé du Mont-Saint-Michel un conseiller très écouté du duc de Normandie et roi d'Angleterre. De tels propos se répéteront certainement longtemps encore, en dépit des justes appréciations de certains de nos historiens contemporains à cet égard.

Robert de Torigni ne semble pas avoir exercé sur le souverain une grande influence. Ils s'estimaient, sans aucun doute, réciproquement. Henri pouvait compter sur la fidélité de l'abbé du Mont (il lui confia notamment la garde de la forteresse de Pontorson), et celui-ci n'aurait certes jamais voulu faire quoi que ce fût qui pût déplaire au roi.

Mais s'il fallait chercher en Normandie un moine ayant eu, plus que tout autre, une influence bienfaisante sur le redoutable prince, c'est à Savigny, dans l'Avranchin même, à une dizaine de lieues de Mont, qu'on le trouverait (1).

Il s'agit d'un simple religieux, qui déclina même la fonction de sous-prieur de son monastère. A plus forte raison refusa-t-il l'honneur et la charge de l'épiscopat qui, selon sa *Vita*, lui aurait été notamment proposé par Henri II (2).

Hamon était né en Bretagne (toute proche de Savigny et du Mont), au village de Landécot, paroisse de Saint-Etienne-en-Coglès, non loin de Fougères. Dès son entrée à l'abbaye de Savigny, il s'était fait remarquer par sa ferveur et sa grande bonté.

On ne peut nier, d'après les divers témoignages que nous avons sur lui, qu'il ait été un homme fort sympathique. Deux choses toutefois déconcertent un peu, nous gens du XX<sup>e</sup> siècle, mais qui n'étonnaient pas ses contemporains : il avait pour les reliques un engouement qui fut peut-être au-dessus de la moyenne de son époque, et il était sujet à des songes ou des visions auxquelles il accordait beaucoup d'importance.

C'est par un songe d'ailleurs que lui aurait été dévoilée à l'avance sa future mission d'assistance spirituelle envers Henri Plantagenêt qui n'était alors que duc de Normandie et qu'il n'avait encore jamais rencontré.



On ne sait rien de leur première entrevue, mais assurément ce moine fervent et compréhensif plut au prince qui lui voua dès lors respect et confiance.

On voit un jour Hamon accourir à Barfleur où Henri l'a convoqué, et recevoir le lendemain, assisté de l'excellent Rotrou, alors évêque d'Evreux, une confession générale du prince repentant. La *Vita* ne dit rien quant à la date de cet événement, qui se situe toutefois avant 1165. Mais divers indices donneraient à penser qu'il s'agit de décembre 1154, alors que Henri attendait à Barfleur une mer favorable pour aller se faire couronner roi d'Angleterre. D'autant qu'en ce lieu et à cette date, il accorda une charte très importante en faveur de Savigny (3).

Cette confession avait été précédée d'un songe faisant pressentir à Hamon son ministère auprès d'une âme en perdition. Un autre songe, de même caractère, précédera, plus tard, la confession que lui fera la mère du roi, Mathilde, qui dès lors aurait marché « de vertu en vertu » jusqu'à sa mort.

Fin juin 1167, Hamon se trouve en Bretagne dans l'entourage du roi Henri qui s'est fait octroyer le gouvernement de ce duché et se propose de donner par les armes aux bretons révoltés une leçon rigoureuse. La Saint Pierre est proche et le saint moine supplie le souverain de ne pas profaner cette solennité par des faits de guerre. Il lui promet la victoire (le breton Hamon avait donc épousé la cause de Henri, que probablement il croyait juste) s'il veut bien attendre avant de passer à l'offensive. Le roi consent. Mais voici que Hamon s'affole quelque peu. Ne s'est-il pas trop avancé ? Alors il prie et fait prier les saints apôtres Pierre et Paul, et Henri sera victorieux.

En septembre 1170, ou un peu avant, Hamon apprend le sort épouvantable que le roi se propose de faire subir à un certain chevalier qui avait fait le projet de l'assassiner (il veut lui faire crever les yeux et le priver de sa virilité) et qui croupit dans la geôle du château de Domfront. Hamon se rend alors à Ger où se trouve Henri II et lui demande la grâce du malheureux. Le roi se montre impitoyable. Notre moine regagne Savigny, mais reprend bientôt le chemin du château de Ger à la demande du souverain tombé subitement malade et qui croit sa fin prochaine. Hamon entend sa confession et obtient de lui, non seulement la grâce du prisonnier de Domfront, mais aussi, d'après la *Vita*, celle de tous les prisonniers détenus dans les états dépendant du souverain Plantagenêt.

Henri, à la même époque et à Ger même, fait établir un nouvel acte en faveur de Savigny (ordre aux évêques d'Avranches et de Coutances de faire respecter les droits de l'abbaye dans leurs diocèses) qui n'est sans doute pas sans lien avec la double visite de Hamon.

Robert de Torigni a consigné dans sa Chronique la grave maladie du roi survenue à Ger en 1170 :

« En septembre, au château de Ger, le roi Henri fut atteint d'une maladie qui le conduisit aux portes de la mort. Mais grâce à la divine miséricorde et aux prières des serviteurs de Dieu auxquels, humblement, le souverain s'était recommandé, le mal lâcha prise et il retrouva la santé ». (4).

Mais Robert n'a rien dit — les autres historiens non plus — et pour cause, d'une impensable libération générale de tous les détenus. En effet, quand il s'agit de Henri Plantagenêt, l'auteur anonyme de la *Vita beati Hamonis*, toujours prompt à louer le souverain, dépasse facilement la mesure. Ainsi, il vante la pureté de ses mœurs. Or nous savons que Henri II ne fut pas un modèle de chasteté, loin de là ! Il qualifie même le roi, pourtant dur aussi et emporté de « vénérable Henri ». Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'il ait étendu rétrospectivement à tous les prisonniers des états de Henri, une grâce qui fut peut-être assez largement accordée, mais qui n'a pas pu être générale.

Toutefois il n'est pas permis de douter de la paternité spirituelle exercée, en certaines circonstances, par Hamon sur le roi Henri qui avait volontiers recours au moine de Savigny pour ses affaires de conscience lorsqu'il se trouvait en Basse-Normandie ou non loin (5). Car nous ne voyons pas que Hamon ait jamais suivi ou rejoint le souverain en Aquitaine ou en Angleterre.

Nous ne savons rien malheureusement des propos qu'ils ont pu échanger concernant la longue et douloureuse affaire Thomas Becket. L'auteur de la *Vita* garde, bien entendu, le silence sur cette tragédie.

Hamon et Henri se sont-ils vus lorsque le souverain rencontra, en mai 1172, à Savigny même, les légats du pape venus pour enquêter sur la responsabilité du roi dans le meurtre de l'archevêque ? Le saint moine était-il déjà en proie à cette longue maladie qui devait le conduire à la mort l'année suivante, le 30 avril 1173 ?

L'attachement du roi Henri II pour Hamon de Landécot ne nous est pas rapporté que par seule *Vita* de celui-ci, et, hors de Savigny, il nous est confirmé par les propos de Geoffroy de Breteuil. — sous-prieur des chanoines réguliers de Sainte-Barbe-en-Auge, dans une de ses lettres à l'abbé cistercien de Beaugerais, tout entière consacrée au souvenir de Hamon : « Le roi l'aimait parce que c'était un saint et le traitait en ami » (6).

Robert de Torigni ne nous a rien dit de l'estime que le souverain portait à Hamon. Mais, avec quelque retard, il est vrai, il a fait dans sa *Chronique* ce bref et bel éloge du saint religieux :



« L'an dernier est mort Hamon de Landécot, moine de Savigny, cher à Dieu et aux hommes pour sa piété et ses bonnes œuvres envers les pauvres ».

Michel Pigeon

#### NOTES

- (1) De même, Savigny a fait davantage que le Mont-Saint-Michel l'objet des générosités de Henri II. Il est vrai que le Mont avait depuis longtemps une situation bien assise ; la fondation de Savigny remontait seulement à l'An 1112.
- (2) Afin de ne pas multiplier les notes, je me borne à indiquer tout de suite le numéro des divisions de la *Vita B. Hamonis* (éd. Sauvage, *Analecta Bollandiana* II, 1883) dans lesquelles apparaît Henri II : 18, 20, 25, 27, 31, 32, 35 et 41. Toutefois je suis, dans mon texte, l'ordre chronologique, que ne respecte pas la *Vita*.
- (3) *Recueil des actes de Henri II*, éd. Delisle-Berger, tome I, p. 88 — Et plus loin, pour l'acte donné à Ger, en 1170 : p. 448.
- (4) *Chronique de Robert de Torigni*, éd. Delisle, tome II, p. 21 — Et *in fine*, sur la mort de Hamon : p. 48.
- (5) L'anecdote en terre bretonne, de juin 1167, ne doit pas se situer très loin de la frontière avec la Normandie.
- (6) Martène, *Thesaurus novus anecdotorum, Gaufredi... epistolae*, tome I, col. 520 Geoffroy a rédigé un récit de la vie de Hamon, qui semble perdu. Rien ne permet d'affirmer, en effet, qu'il s'agisse de notre *Vita*, qui n'est pas davantage l'œuvre d'Etienne de Fougères comme certains l'ont avancé. C'est le travail d'un moine (qui utilise des expressions empruntées à la règle de Saint Benoît) et probablement d'un moine de Savigny.



## L'ESSOR ARCHITECTURAL et ARTISTIQUE du MONT SAINT-MICHEL SOUS ROBERT de TORIGNI

L'augmentation du nombre des moines, le prestige croissant de l'abbaye du Mont Saint Michel qui attirait sans cesse de nouveaux pèlerins, obligèrent Robert de Torigni à aménager les locaux existants et à en construire d'autres.

#### Les bâtiments du sud

L'œuvre principale de Robert fut l'élévation, au sud du Mont, d'un ensemble de constructions destinées surtout à recevoir les services annexes de l'abbaye : hôtellerie et infirmerie, jusque-là confinés au nord.

Les bâtiments du sud avaient deux étages. Au premier s'élevait l'hôtellerie ou lieu de réception des pèlerins. C'était une vaste salle éclairée de quatre ouvertures, trois au sud et une à l'est. Dessous l'hôtellerie deux caveaux servaient sans doute de magasin d'approvisionnement, un poulain situé à l'est permettant de remonter les vivres. Deux escaliers donnaient accès à l'hôtellerie : l'un communiquait avec le vestibule, l'autre rejoignait la porterie par un dégagement gagnant d'autre part l'entrée du monastère. Au deuxième étage, s'élevait l'infirmerie. Pour que celle-ci fût indépendante des bâtiments ouverts au public, Robert établit, dans les deux galeries montantes un plancher au niveau de l'infirmerie, permettant de rejoindre de plain-pied les degrés montant, vers le nord au promenoir des moines, vers le sud à l'église abbatiale. Deux ouvertures donnaient accès aux marches conduisant à l'étage inférieur.

#### Les bâtiments de l'ouest

Avant l'abbatiale de Robert de Torigni, il n'y avait à l'ouest que deux salles composant le parloir abbatial. Robert transforma l'une d'entre elle en un long couloir menant à l'infirmerie et il prolongea l'autre immédiatement à l'ouest de deux salles pour lui servir d'appartements. Au-dessous de celles-ci se trouvait le logement du portier qui, par un dégagement, communiquait avec l'entrée du monastère et avec l'hôtellerie. Deux ouvertures carrées pratiquées dans le plancher de la porterie étaient les seules issues de deux cachots construits au niveau de l'entrée ; ceux-ci n'étaient aérés que par deux orifices minuscules, percés dans les murs de l'ouest.

#### Les tours et les reconstructions au nord

Robert voulut enfin embellir l'église abbatiale. Contre le pignon occidental de celle-ci, il appliqua deux tours. La construction de ces dernières atteste que l'architecte employé par l'abbé était « imprévoyant sinon incapable », pour reprendre une expression de



Paul Gout. Les murs latéraux des deux tours reposaient en effet sur la voûte de la grande galerie nord-sud refaite par Robert. Celle-ci s'appuyait elle-même sur les murs des nouveaux bâtiments de l'ouest. Or, bien qu'on connût déjà à l'époque la croisée d'ogives permettant de répartir les poussées, l'architecte s'en tint à la lourde voûte en berceau qui exerce une poussée énorme sur des murs qui, de surcroît, étaient élevés et peu épais. De plus, les substructions de la tour nord ne furent pas renforcées : aussi celle-ci s'écroula-t-elle peu après son achèvement. La plupart des autres bâtiments élevés sous Robert de Torigni devaient subir le même sort : la tour nord s'écroula au XVIII<sup>e</sup> siècle ; les vastes constructions du sud, à une époque plus tardive.

Enfin, on se souvient que l'incendie de 1138 avait partiellement ruiné le corps de bâtiments adossé au dortoir des moines, connu sous le nom des « vieilles infirmeries ». Robert le fit relever dans la dernière année de son abbatiat.

#### La collection des manuscrits et l'art de la miniature

C'est à l'abbaye du Bec, orientée vers ces travaux depuis le passage de Lanfranc, que Robert de Torigni prit le goût de rechercher et de classer les manuscrits. Une lettre de l'historien Henri de Huntingdon en apporterait la preuve s'il était nécessaire. Se rendant à Rome en 1139, en compagnie de Thibaut, archevêque de Cantorbéry, l'archidiacre s'arrêta au Bec où il rencontra Robert « grand chercheur et rassembleur de livres tant profanes que sacrés ».

Devenu abbé du Mont-Saint-Michel et malgré la lourde tâche qui lui incombait pour en réorganiser les domaines, Robert continua à rassembler des livres. Il réussit ainsi à doter le Mont d'une bibliothèque ne comprenant pas moins de cent quarante volumes. Ceux-ci malheureusement, furent placés dans l'une des deux tours de l'abbatiale romane et beaucoup disparurent dans son effondrement. Les épaves, principalement réunies aujourd'hui à la bibliothèque d'Avranches, montrent qu'il s'agissait tout autant d'ouvrages sacrés, tels les commentaires de Saint Augustin sur les Epîtres de Saint Paul, que d'ouvrages profanes comme l'Histoire naturelle de Pline, divers traités d'astronomie, par exemple. Robert fut lui-même l'auteur d'un certain nombre de traités dont nous aurons l'occasion de reparler : il confiait ses notes à des moines qui les transcrivaient. C'est ainsi que fut composé le Cartulaire de l'abbaye. Ce cartulaire retrace l'histoire des origines du Mont, puis apporte le récit des cinq premières années de l'administration de Robert, avec de nombreuses chartes et documents à l'appui, Il est orné de quatre dessins, effectués entre 1154 et 1186, intéressants pour l'étude de l'art de la miniature au Mont-Saint-Michel.

Le premier de ces dessins se trouve au folio 4 v°. Il illustre le

texte transcrivant la légende de la fondation du Mont-Saint-Michel, connu sous le nom de Revelatio. Saint Aubert y est représenté au moment où l'archange, pour le décider à édifier un oratoire en son honneur, lui apparaît pour la troisième fois et le touche au front. La transcription de ce dessin faite par M. Corroyer est très imparfaite et ne permet pas d'en voir les figures drôlatiques, notamment un invalide qui, malgré sa jambe de bois, poursuit un lièvre dont il essaie de couper les oreilles avec de grands ciseaux. Les autres dessins, quant à eux, illustrent la copie de chartes de donation octroyées à l'abbaye : celles du duc de Normandie Richard II (fol. 19 v°), de la duchesse Gonnor et de Robert le Diable.

#### Les lettres

En fait, plus que la collation ou la décoration des manuscrits, ce furent les ouvrages composés par Robert de Torigni et par Guillaume de Saint-Pair qui contribuèrent au prestige intellectuel du Mont. Le premier composa une Chronique qui connut un vif succès au Moyen Age en Angleterre où on la copia à plusieurs reprises, et en Normandie où de nombreux monastères, tels Fécamp et Savigny en obtinrent des copies. Le second fut l'auteur d'un « roman », lu à l'usage des pèlerins qui, nombreux, se rendaient au Mont-Saint-Michel.

Le Millénaire monastique  
TOME I

---

## ICONOGRAPHIE DE SAINT-MICHEL

*La meilleure figuration des anges serait de n'en point donner de figure, puisqu'ils sont vénérés comme de purs esprits absolument incorporels. Mais la tournure de la pauvre intelligence de l'homme est telle qu'il ramène tout à lui et qu'il a besoin d'images. Alors il s'est mis à représenter les anges sous une forme corporelle, d'apparence humaine. Toutefois, dans le désir de marquer leur caractère non terrestre, il les dote d'une paire d'ailes... ou de plusieurs. Ce qui, dans l'esprit des premiers artistes recourant à cet artifice voulait désigner l'immatérialité, aboutit, peut-être, dans la mentalité populaire à créer une notion confuse bien éloignée de ce que l'écriture et la théologie chrétienne invitent à penser de ces êtres du monde invisible.*

*Mais depuis l'antiquité chrétienne le pli est pris, et Saint Michel, le prince des anges, n'échappe point à cette iconographie.*

*Il ne saurait être question de reprendre ici une étude générale de l'iconographie de Saint Michel : ce travail a été excellemment fait dans le tome III des publications du Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lec-*



teur aux études de Mme Lamy-Lassalle, MM. François Avril et le Docteur Jean Fournée.

Notre propos sera ici, très modestement, d'étudier ce qu'a pu être l'iconographie de Saint Michel en ce Mont qui lui est consacré, en l'éclairant dans la mesure où cela sera nécessaire par ce que peut nous apprendre le proche environnement normand, puis que les monuments de l'iconographie michelienne du Mont-Saint-Michel antérieurs à la Révolution ont presque totalement disparu.

C'est, bien entendu, les images de Saint Michel offertes à la vénération des fidèles qui doivent retenir notre attention. Cela exclut par conséquent l'étude en soi de l'enluminure, qui a déjà fait l'objet de publications détaillées dans le second volume du *Millénaire Monastique*, mais cela ne pourra pas nous dispenser totalement de nous référer à ces études car les manuscrits du Mont-St-Michel sont des témoins de ce qui a pu exister par ailleurs, peint sur les murs, et dont nous n'avons plus d'autres traces.

Les images accessibles au public et offertes à sa dévotion relevaient de deux disciplines : la peinture et la sculpture.

Les vestiges de peintures murales subsistant actuellement dans la crypte Notre-Dame de Trente-Cierges, rinceaux décoratifs traités en ocre rouge, ocre jaune et noir, ou bien dans les parties en cours de dégagement des logis de Robert de Torigni, figurant de fausses arcatures décorant les murs, ou bien encore les fragments de personnages trouvés dans une ébrasure, vestige subsistant de l'hôtellerie écroulée au XIX<sup>e</sup> siècle, nous laissent deviner qu'au Moyen-Age les bâtiments de l'Abbaye se présentaient, intérieurement, sous un aspect totalement différent de celui que nous leur connaissons de nos jours : ils étaient entièrement peints, parfois d'un simple décor de faux appareil, souligné de rinceaux, tels que Paul Gout les a relevés et publiés, dans la chapelle Saint-Etienne, ou dans la crypte de Trente-Cierges sur la voûte de laquelle une restauration exemplaire les a récemment remis en valeur. Des scènes historiées, sans doute nombreuses, devaient illustrer des épisodes bibliques tirés de l'Ancien et du Nouveau Testaments, mais on est en droit de supposer que belle était la place faite aux figurations de St-Michel.

Sans nous attarder sur ce chapitre, qui reste du domaine de la conjecture, nous pouvons admettre qu'à l'époque pré-romane, puis romane, puis gothique, les murs de l'Abbaye ont pu présenter les thèmes traditionnels de l'iconographie michelienne : Saint Michel chassant Adam et Eve du Paradis terrestre ; peut-être Saint Michel à cheval, combattant, comme à Saint Savin-sur-Gartempe ; Saint Michel pesant dans sa balance le bien et le mal accompli par les âmes ; Saint Michel psychopompe, c'est-à-dire conducteur des âmes ; et surtout le combat de Saint Michel contre le diable, qu'on appelle, selon les cas, St-Michel terrassant le démon, ou le dragon.

Seul ce dernier thème est susceptible de nous retenir ici. En effet, il n'est pas téméraire de penser que vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, après l'arrivée des Bénédictins, les enduits du moutier ont pu recevoir une peinture à fresque ou à la détrempe, plus ou moins proche de l'illustration de la page frontispice du manuscrit 50 de la bibliothèque d'Avranches provenant du Mont-Saint-Michel. L'Archange, en robe descendant aux chevilles, coiffé d'une sorte de « bonnet de tricot » sommé d'une fleur de lis, porte de la main gauche un bouclier rond décoré d'un damier blanc, rouge et vert orné d'un umbo fleuroné et qu'il tient non par les énarms comme on s'y attendrait mais par le bord supérieur sur lequel ses doigts se replient ; ses pieds nus reposent sur une sorte d'escabeau ; de sa main droite il dirige nonchalamment sa lance vers un démon, mi-assis mi-couché, en contrebas. Celui-ci, figuré sous forme humaine, est un pauvre diable échevelé qui avec une extrême bonne volonté dirige de sa main droite le fer de la lance vers sa bouche qu'il ouvre complaisamment. On pourrait presque dire que sans son aide l'Archange ne ferait rien de bien valable car il semble ne porter aucune attention à ce qu'il fait, n'ayant d'yeux que pour celui qui vient lui faire hommage d'une transcription de l'*Historia sancti Clementis* — en fait les recognitions — (1).

D'une tout autre classe est le Saint Michel qui orne le *Tractatus psalmorum sancti Augustini episcopi*, manuscrit du troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle. Dessiné d'un trait incisif, d'une grande vivacité, d'une virtuosité réelle, d'inspiration anglo-saxonne, dans laquelle M. François Avril discerne une influence rémoise, l'Archange qui porte un manteau souple par-dessus sa longue robe tient de façon normale son bouclier rond de la main gauche, tandis que d'une poigne vigoureuse sa droite enfonce la lance dans la gueule d'un dragon qu'il foule de ses pieds chaussés. On concevrait qu'un fresquiste ait tenté de transposer sur un mur ce beau modèle.

Avec le cartulaire du Mont-Saint-Michel, manuscrit 210 de la bibliothèque d'Avranches, nous entrons cette fois dans un autre domaine : nous sommes dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle sous l'abbatiat de Robert de Torigni. La page de frontispice présente l'apparition de Saint Michel à l'évêque d'Avranches Saint Aubert, couché sur son lit. L'Archange descend vers lui en vol plané et lui percute du doigt le pariétal droit. Il serait étonnant que cette scène n'ait jamais été peinte sur les murs de l'Abbaye, mais nul ne peut dire si le style en était proche ou lointain de ce dessin à la plume.

D'un singulier intérêt nous paraît le dessin du folio 25. Deux scènes superposées semblent se dérouler dans l'église abbatiale du Mont. Dans la première, on voit un moine, probablement l'abbé placer une fleur dans la main droite de ce qui est, de toute évidence, la statue de l'Archange surmontant l'autel. Dans la seconde,



c'est le Duc de Normandie lui-même qui vient déposer un gant ou plutôt une moufle, symbole d'une donation, sur l'autel devant la statue de Saint Michel. La donation devait être considérable si l'on en juge par les dimensions énormes du gant.

Entre les deux images on note à la fois des constantes et des variantes. Les constantes tiennent dans les dimensions de l'autel, la façon dont il est drapé, mais il y a variante dans son soubassement : simplement chanfreiné dans le dessin du haut, tandis que dans celui du bas la modénature est plus élaborée : un tore surmonte un cavet séparé du sol par une plinthe. Dans la seconde image le tombeau de l'autel est en pierre appareillée. La statue de Saint Michel nous intéresse au plus haut point. S'il y a des variantes dans le drapé ou dans la posture du dragon, la similitude, pour le reste, est assez impressionnante : même visage rond, mêmes yeux à fleur de tête, même bouche, même chevelure, mêmes ailes, petites, accrochées très haut, à la base du cou, déployées de même façon ; la main droite est tendue en avant ; dans la première scène, elle reçoit la fleur que l'abbé lui donne ; dans la seconde, elle ne tient rien : ni arme, ni balance. La gauche, au contraire, dans un cas comme dans l'autre, tient un dard qu'elle dirige vers la gueule ouverte d'un dragon à tête de chien, une seule paire de pattes, corps de volatile à ailes courtes et à queue de serpent. Dans les deux cas, l'ange foule ce monstre de ses pieds nus. Il est permis de supposer que nous avons là, sinon une reproduction précise, du moins une évocation de ce que pouvait être la statue de Saint Michel dans l'église abbatiale au XII<sup>e</sup> siècle. Certes, il faut admettre que la pierre ou le bois avaient dû contraindre le sculpteur à des formes plus ramassées en largeur et en épaisseur (la plume du dessinateur étant libre de ces contingences) ... (2) mais enfin cela nous aide à nous en faire une idée.

Il est permis de supposer que la statue de Saint Michel évoquée par cette image resta en place jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

(A suivre)

**Abbé Marcel Lelegard**  
Abbaye de La Lucerne - 50320

(1) On pourra en lire la description précise dans la belle étude de M. François Avril « Décor des manuscrits au Mont » dans « Millénaire Monastique » T. II, P. 215-217 et planche XLI

(2) La conception du peintre ou du minaturiste diffère souvent de celle du sculpteur. A. Coutances, au XIV<sup>e</sup> siècle, le fresquiste met Saint Michel et le diable en position affrontée, pour leur combat.

Il en est de même de la miniature des Frères Limbourg dans les très riches heures du Duc de Berry.

**N.D.L.R.** — Je remercie M. l'Abbé Lelegard de m'avoir transmis cet intéressante recherche sur l'iconographie de St-Michel. Nos fidèles lecteurs la liront avec intérêt.

## SAVEZ-VOUS que:

— En ce début d'avril la flèche de l'Eglise abbatiale est enveloppée d'un échafaudage de madriers fort bien réalisé par Aubert de Périers. Architecte et experts ont maintenant un accès facile à la statue de l'Archange par Fremiet. Elle présente un certain nombre de blessures dues à l'oxydation, à l'orage et même des impacts de balle, souvenir de la Libération de 1944.

A ce jour la descente de cette statue n'est pas encore fixée, elle présente un certain nombre de problèmes à résoudre pour assurer la sécurité des ouvriers. Travailler à 157 mètres sur une plate-forme de quelques mètres carrés n'est pas chose simple.

— La Saint Michel de Printemps sera célébrée le dimanche 17 mai — Messe Solennelle à l'Abbatiale à 12 h.

— Du 21 juin au 3 juillet : Festival international du Mont-Saint-Michel — on trouvera dans la presse le programme de cette manifestation.

— Le Pèlerinage des Grèves aura lieu le lundi 20 juillet 87

— Les fêtes solennelles de Saint Michel seront célébrées le dimanche 27 septembre et aussi le mardi 29.





# VIE de l'ŒUVRE de SAINT-MICHEL

## CONSECRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 5 février 1987 ont été consacrés à N.-D.-des-Anges et à Saint Michel :

### — 5 enfants d'AFRIQUE :

— et Isabelle BADEL, Viry-Châtillon - Steve BREDON, Vauclin - Mathieu EYRAUD, Privas - Virginie DUFAND, Lyon - Nadège BERNIER, Arnaud, Maïté BERNIER, St-Saturnin-sur-Loire - Franck, Richard CANO, Perpignan — Bruno, Jean-Pascal FAURE, Foix — Ayelle, SORYA, Boris EKUE, Sylviane AYOKO, Paris - Guillaume MONSETE, Franck NGANGA, Cheraselle NGANGA, Sarcelles - Bruce, Jessica MAYEMBO, Bagnolet - Véronique BONNEAU, Rose-Line BONNEAU, Poitiers - Charline POUSSARD, Poitiers - David MAUDHUY, Aigrefin - Karen - Laure, Marie-Lise PERRAMOND, Davron - Jean-Luc MONDELICE, Caen - Carole BABOUANA, Château-Thierry - Marie-Camille, Marie-Pauline PORTAL, Tours - Marie, Fanny DUNESME, Rélizane - Carole CHAPON, Couterne - Charles NEBOT, Port-Louis - Christophe IZARN, Cécile IZARN, Paris - Gladis GUZMEN, Vence - Beaurêve, Urielle MAMBA, Mounkoudzi - Romain COUILLARD, Vieilleville - Camille, Gaël GRASSET, Machecoul.

## ARCHICONFRERIE DE SAINT-MICHEL :

Depuis la même date 105 adultes se sont fait inscrire sur les listes de l'Archiconfrérie, qui est une pieuse union de Chrétiens, qui dans la dévotion à St-Michel prient chaque mois du 15 au 23 (neuvaine de prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Une messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions aux intentions des Pèlerins de la semaine et pour les Associés défunts.

## ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS :

Gaston Sorieux, Vaucresson - Germaine BIAU, Toulouse - Sœur Madeleine K/BIDI, Cilaos (Réunion) - Mme Marcel MORIN, La Lucerne, René ROUSSEAU, Arbrast.

« Que Saint Michel les introduise dans la Paix

et la lumière de Dieu »